GNT Inscription Connexion

# Vente liée de Windows : HP remporte son bras de fer contre l'UFC-Que Choisir

Le mardi 10 Juin 2014 à 10:50 par Jérôme G.

**L'association de consommateurs UFC-Que Choisir a perdu sa bataille judiciaire face à Hewlett Packard France dans une affaire portant sur la pré-installation de Windows sur des ordinateurs vendus par la marque.**

C'est une affaire au long cours. En 2006, l'UFC-Que Choisir avait porté plainte contre HP France. L'association de consommateurs reprochait la vente sur le site de HP d'ordinateurs avec des logiciels pré-installés et principalement le système d'exploitation Windows.

Pour l'UFC-Que Choisir, il s'agissait d'une pratique commerciale déloyale, sans la possibilité offerte à l'acquéreur de renoncer à Windows en contrepartie d'une déduction de prix correspondant au coût de la licence et sans indiquer le prix des logiciels pré-installés.

HP France avait été condamné en appel ( Cour d'appel de Versailles ) mais à l'été 2012, cette décision avait été cassée et renvoyée à la Cour d'appel de Paris. Dans un arrêt en date du 5 juin consulté par l'AFP, la Cour d'appel de Paris a finalement donné raison à Hewlett Packard France, considérant donc qu'il n'y avait **pas de pratique commerciale déloyale**.

La demande de l'UFC-Que Choisir a été rejetée et l'association a même été condamnée à verser 5 000 euros à HP France. En 2012, la Cour de cassation avait retenu que HP vendait aussi des " *ordinateurs nus* " sur son site dédiés aux professionnels et que " *l'installation d'un système d'exploitation libre restait une démarche délicate.* "

L'arrêt de la Cour d'appel de Paris reprend également qu'il existe sur le site de HP la possibilité d'acquérir des " *PC professionnels HP sous Linux et FreeDOS.* "

Dans un communiqué que nous a transmis le cabinet d'avocats d'affaires Redlink qui a assisté HP, il écrit :

> *" La vente liée d'un ordinateur et de logiciel d'exploitation pré-installé n'est pas une pratique commerciale déloyale. C'est même* **conforme aux intérêts des consommateurs**. *"*

**Complément d'information**

## Windows et vente liée : une action collective en Italie

## Windows et Europe : bientôt la vente liée ?

**Soyez le premier à commenter cette actualité :**

Poster un commentaire

J'aime Tweet +1

## Vos commentaires

### Poster un commentaire

Anonyme

Poster le commentaire

A propos Contacts Publicité Partenaires Conditions d'utilisation
Signaler un bug
Copyright © 2001-2014 GNT Media, tous droits réservés